Nations Unies E/CN.9/1999/6

Conseil économique et social

Distr. générale
13 janvier 1999
Français
Original: anglais

Commission de la population et du développement
Trente-deuxième session
22-24 mars 1999
Point 6 de l'ordre du jour provisoire*
Questions relatives au programme et futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population

Exécution du programme et avancement des travaux dans le domaine de la population : Division de la population, Département des affaires économiques et sociales

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport fait le point de l'avancement, pendant l'année 1998, des activités inscrites au programme de travail de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU dans le domaine de la population, et qui faisaient partie de sous-programmes concernant l'analyse des variables démographiques au niveau mondial; les projections démographiques mondiales; les politiques démographiques et le développement socioéconomique; le suivi, l'examen, l'évaluation, la coordination et la diffusion d'informations sur la population; et la coopération technique en matière de population. Il décrit également d'autres activités que poursuit la Division.

* E/CN.9/1999/1.

99-00783 (F) 180299 190299

Table des matières

		Paragraphes	*Page*
	Introduction	1–3	3
I.	Analyse des variables démographiques au niveau mondial	4–13	3
	A. Fécondité et planification familiale	4–9	3
	B. Mortalité	10	4
	C. Migrations internes	11–13	4
II.	Projections démographiques mondiales	14–24	5
	A. Estimations et projections démographiques mondiales : révisions de 1998 et 2000	14–19	5
	B. Estimations et projections relatives à la population urbaine et rurale et à la population des grandes villes : révisions de 1998 et 2000	20	5
	C. Réunion technique sur l'impact démographique du VIH/sida	21–23	6
	D. Sous-Comité des estimations et projections démographiques du Comité administratif de coordination	24	6
III.	Politique démographique et développement socioéconomique	28–37	6
	A. Politiques démographiques	25–30	6
	B. Population et développement	31–37	7
IV.	Suivi, examen, évaluation, coordination et diffusion de l'information démographique	38–49	8
	A. Suivi des tendances et politiques démographiques	38–41	8
	B. Examen et évaluation de la mise en oeuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement	42–43	9
	C. Diffusion d'informations et publication des résultats derecherches démographiques	44–49	9
V.	Coopération technique	50–51	10
Annexe			
	Publications, actes de réunions de groupes d'experts et autres documents produits par la Division de la population en 1998		11

Introduction

1. La Division de la population du Département des affaires économiques et sociales centralise les activités du Secrétariat de l'ONU en matière de population. Telles quelles sont énoncées dans la circulaire du Secrétaire général sur l'organisation du Département des affaires économiques et sociales (ST/SGB/1997/9), les attributions essentielles de la Division sont les suivantes :

a) Fournir rapidement des données, des informations et des analyses fiables sur les tendances et politiques en matière de population; identifier les questions nouvelles et entreprendre des études à leur sujet, afin d'appuyer la Commission de la population et du développement, le Conseil économique et social et l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et la communauté internationale;

b) Assurer des services techniques de secrétariat à la Commission de la population et du développement, y compris le suivi, l'examen et l'évaluation de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement[1];

c) Promouvoir la coordination entre les entités des Nations Unies dans le domaine de la population;

d) Établir les estimations et projections démographiques officielles des Nations Unies, qui constituent un ensemble uniformisé de données destiné à être utilisé par tous les organismes des Nations Unies;

e) Jouer un rôle directeur dans la mise en place et le fonctionnement de systèmes et réseaux d'information sur la population;

f) Fournir des services consultatifs afin d'aider les gouvernements à améliorer leurs capacités institutionnelles et techniques permettant d'analyser les données sur la population et les informations connexes, de formuler les politiques nationales et d'appliquer et évaluer les programmes;

g) Établir les rapports du Secrétaire général à la Commission de la population et du développement, au Conseil économique et social et à l'Assemblée générale;

h) Élaborer, à l'intention du Secrétaire général et des hauts fonctionnaires qui relèvent de lui, des rapports analytiques, des études approfondies, des documents de base, des notes d'information et des points de discussion sur les problèmes en matière de population auxquels fait face la communauté internationale;

i) Maintenir des contacts avec les organisations non gouvernementales et les institutions universitaires du monde entier; organiser des groupes de travail, des réunions d'experts et des colloques sur les questions de population; participer à des séminaires et réunions spécialisées sur des sujets relevant de la Division.

2. Le présent rapport porte sur les activités de recherche, de coopération technique et d'information que la Division de la population a menées en 1998. Le programme de travail pour l'exercice biennal 1998-1999 a été formulé et exécuté dans le cadre général défini par le plan à moyen terme pour la période 1998-2001, compte tenu des recommandations de la Conférence internationale de 1994 sur la population et le développement et d'autres conférences internationales pertinentes.

3. La Division de la population du Département des affaires économiques et sociales a continué de collaborer étroitement avec les institutions, programmes et autres organismes des Nations Unies à l'exécution du programme de travail et des activités de suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement. En outre, la Division a poursuivi une collaboration étroite avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) dans le cadre des activités d'assistance technique menées grâce au système des services d'appui technique et des équipes d'appui de pays.

I. Analyse des variables démographiques au niveau mondial

A. Fécondité et planification familiale

4. La planche murale intitulée *World Contraceptive Use, 1998*[2] a été publiée. Elle montre les données les plus récentes concernant l'utilisation de méthodes contraceptives par les couples mariés. Les statistiques sont présentées par pays et par régions développés et en développement et pour l'ensemble du monde. Si l'on dispose aussi de données antérieures, l'évolution de la fécondité est indiquée. Les données sont également classées par méthode contraceptive utilisée.

5. La planche fait ressortir les principales conclusions du rapport intitulé *Levels and Trends of Contraceptive Use as Assessed in 1998*[3]. Les informations concernant la contraception qui figurent dans ce document proviennent essentiellement d'enquêtes par sondage nationales. La collecte des données sur le recours à la contraception s'est considérablement améliorée ces dernières années dans les pays en déve-

loppement, et particulièrement en Afrique. En conséquence, le nombre de pays couverts par l'étude s'élève maintenant à 142, l'équivalent de 92 % de la population mondiale.

6. Le rapport montre que le taux d'emploi de la contraception chez les femmes mariées atteint actuellement 70 % dans les régions développées, et 55 % dans les régions en développement, avec dans ce dernier cas des taux moyens allant de 60 % pour l'Asie à 66 % pour l'Amérique latine et les Caraïbes, contre environ 20 % pour l'Afrique. L'Asie de l'Est enregistre le taux le plus élevé au monde, à savoir 83 % en grande partie en raison du taux élevé de la Chine, estimé à 83,4 % en 1992. Dans les régions développées, ce taux se situe dans une fourchette de 69 à 78 %.

7. Dans les régions en développement, le taux de contraception va de 1 ou 2 % à plus de 80 % des couples mariés. Il dépasse les 75 % dans deux pays en développement très peuplés, à savoir le Brésil et la Chine, et s'établit entre 40 et 55 % au Bangladesh, en Inde et en Indonésie, et au-dessous de 20 % au Nigéria et au Pakistan. En revanche, dans la plupart des pays développés, le recours à la contraception concerne entre 70 et 80 % des femmes mariées.

8. Le taux d'emploi de la contraception a fortement augmenté ces 10 ou 15 dernières années, avec des gains d'au moins 10 ou 20 points de pourcentage dans de nombreux pays en développement. Entre 1988 et 1998, il est passé de 27 à 39 % au Kenya, de 32 à 49 % au Bangladesh, et de 36 à 46 % aux Philippines. Il a récemment doublé, voire triplé, jusque dans certains des pays les moins développés. C'est ainsi que, entre la période 1988-1991 et le milieu des années 90, il est passé de 12 à 24 % au Togo, de 2 à 15 % en Ouganda, et de 4 à 8 % au Niger.

9. La stérilisation, et en particulier celle des femmes, est la méthode de planification familiale la plus utilisée dans le monde. Avec un taux de 19 % des femmes mariées, et de 4 % des hommes mariés, cette méthode représente à elle seule les deux cinquièmes du recours à la contraception dans le monde. Elle est couramment pratiquée à des fins contraceptives dans une grande partie de l'Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Europe septentrionale, en Amérique du Nord, en Australie et en Nouvelle-Zélande. La deuxième méthode la plus utilisée est le dispositif intra-utérin (DIU), utilisé par 13 % des femmes mariées, suivie de la pilule, avec un taux de 8 % d'utilisatrices. Cette contraception par voie orale est plus courante dans les régions développées, alors que c'est dans les pays en développement que le DIU est le plus utilisé. Le préservatif masculin, la continence périodique et le coït interrompu concernent entre 3 et 4 % des femmes mariées. Le recours à ces trois dernières méthodes est plus répandu dans les pays développés que dans les pays en développement. Dans la majorité des pays, l'augmentation du taux de contraception global s'explique surtout par l'utilisation accrue de moyens contraceptifs modernes.

B. Mortalité

10. Un manuel de l'estimation de la mortalité adulte est en cours de rédaction. Il exposera les bases théoriques des différentes méthodes actuellement utilisées pour calculer la mortalité adulte à partir d'informations indirectes ou de données lacunaires. Il donnera des exemples détaillés d'application des différentes méthodes, en en indiquant à chaque fois les forces et les limites. Compte tenu du peu de données adéquates dont on dispose pour estimer le taux de mortalité adulte des pays en développement, le manuel devrait remédier à une grande lacune et être utile aux analystes qui y trouveront des informations d'ordre méthodologique jusqu'alors éparpillées dans différentes publications ainsi que des indications sur les plus récentes évolutions dans ce domaine.

C. Migrations internationales

11. La Division de la population a participé activement à l'organisation du Colloque technique sur les migrations internationales, qui s'est tenu à La Haye (Pays-Bas) du 29 juin au 3 juillet 1998. La communication intitulée «International migration levels and trends: what existing data tell us» présentée au Colloque sera publiée dans un numéro spécial de la revue *Migrations internationale*s consacré à cet événement. Une version révisée de ce texte a paru dans la *Population and Development Review*. La préparation du Colloque a nécessité une étroite collaboration avec les organisations internationales et avec les organismes et organes des Nations Unies membres du Groupe de travail des migrations internationales de l'Équipe spéciale du Comité administratif de coordination (CAC) sur les services sociaux de base pour tous. Le compte rendu des délibérations du Colloque a été publié en février 1999 (E/CN.9/1999/3).

12. La *Révision 1* des *Recommandations des Nations Unies en matière de statistiques des migrations internationales* marque un autre progrès notable dans la connaissance des migrations internationales[4]. La Division de la population a collaboré avec la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales et l'Office statistique des communautés européennes (EUROSTAT) pour formuler ces recommandations.

13. Enfin, la base de données sur les migrations Sud-Nord a été mise à jour pour couvrir la période 1965-1995. Une

base de données sur les migrations Est-Ouest est également en cours d'établissement.

II. Projections démographiques mondiales

A. Estimations et projections démographiques mondiales : révisions de 1998 et 2000

14. La révision de 1998 des estimations et projections démographiques mondiales a été achevée. Ses conclusions ont été officiellement annoncées en octobre 1998. Elle contient une série d'estimations démographiques pour la période 1950-1995, et quatre variantes de projections pour la période 1995-2050. Pour la première fois, la répartition par âge et par sexe a été calculée jusqu'à l'âge de 100 ans. De plus, l'analyse de l'impact démographique du sida porte désormais sur 34 pays, contre 28 dans la révision de 1996.

15. Les résultats de la révision de 1998 seront publiés en 1999 en un ouvrage intitulé *World Population Prospects: The 1998 Revision,* et qui comprendra trois tomes, à savoir *Tome I, Comprehensive Tables; Tome II, The Sex and Age Distribution of the World Populations; et Tome III, Analysis.* Ils sont aussi diffusés sous forme de planche murale et de bases de données. Ils ont été annoncés par voie de communiqués de presse et de dossiers de presse.

16. Au milieu de 1998, il y avait dans le monde 5,9 milliards d'hommes, dont 80 % vivaient dans les régions en développement. La population mondiale augmente de 1,3 % par an, soit nettement moins que le taux record de 2 % enregistré pendant les années 1965-1970, et moins que les 1,5 % de la période 1990-1995. L'accroissement naturel annuel est également redescendu d'un maximum de 86 millions de personnes en 1985-1990 à 78 millions actuellement. Au milieu du XXIe siècle, la planète comptera entre 7,3 et 10,7 milliards d'habitants, selon l'hypothèse de fécondité envisagée. Si l'on se base sur la variante à fécondité moyenne, la population mondiale atteindra 8,9 milliards en 2050.

17. La révision de 1998 met en relief le terrible impact du sida sur la mortalité et la déperdition démographique. Dans les 29 pays africains où l'incidence de l'épidémie a été étudiée, l'espérance de vie à la naissance va probablement chuter à 47 ans dans les années 1995-2000 alors que sans la maladie elle aurait atteint 54 ans, soit une perte de sept années. Parmi les neuf pays les plus touchés, qui enregistrent des taux d'infection par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) de 10 %de la population ou plus, l'espérance moyenne de vie à la naissance devrait être de 10 ans inférieure à ce qu'elle aurait été sans l'épidémie.

18. Tous les pays des régions développées enregistrent des taux de fécondité nettement inférieurs au seuil de remplacement des générations (indice synthétique de fécondité (ISF) d'environ 2,1). Pour 20 d'entre eux, le taux est inférieur au seuil de remplacement depuis au moins deux décennies. Dans les années 80 et 90, le taux de fécondité est également tombé sous le seuil de remplacement dans plusieurs pays en développement; c'est le cas notamment de tous les pays (à l'exception de la Mongolie) de cette région très peuplée qu'est l'Asie de l'Est. La transition rapide de la fécondité en Asie du Sud-Est, en Amérique latine et dans les Caraïbes amène un nombre croissant de pays en développement près de ce seuil : l'ISF est actuellement inférieur à 3 (mais supérieur à 2,1) et il diminue dans 34 pays totalisant une population de 930 millions d'hommes.

19. Le résultat des effets conjugués de la baisse de la fécondité et de l'augmentation de l'espérance de vie est un vieillissement de la population mondiale; la proportion d'enfants de moins de 15 ans diminue tandis que celle de la population des 60 ans et plus est en augmentation. Mais il y a globalement dans le monde encore trois fois plus d'enfants (30 % de la population mondiale) que de personnes âgées (10 %). Dans les régions développées, le nombre de personnes âgées a dépassé le nombre d'enfants pour la première fois en 1998. Le nombre d'individus âgés de 80 ans et plus devrait pratiquement sextupler et atteindre les 370 millions en 2050.

B. Estimations et projections relatives à la population urbaine et rurale et à la population des grandes villes : révisions de 1998 et 2000

20. La révision de 1998 des estimations et projections relatives à la population urbaine et rurale et à la population des grandes villes est en cours. Les planches murales *Urban and Rural areas, 1998* et *Urban Agglomerations, 1998* devraient être prêtes en 1999. Les résultats de la révision de 1998 seront également disponibles sur disquette pour ordinateurs compatibles IBM. Le rapport intitulé *World Urbanization Prospect: The 1998 Revision* paraîtra en 1999.

C. Réunion technique sur l'impact démographique du VIH/sida

21. La Division de la population, en coopération avec le Programme commun des Nations Unies contre le sida (ONUSIDA) a convoqué le 10 novembre 1998 au Siège de l'ONU à New York une réunion technique consacrée à l'impact démographique du sida. Le sida représente désormais l'un des plus redoutables obstacles au développement pour les décennies qui viennent. Dans de nombreux pays, il a anéanti des dizaines d'années de progrès dans la lutte contre la mortalité infantile et d'augmentation de l'espérance de vie. Des représentants d'organismes des Nations Unies et d'éminents experts internationaux venus du monde entier ont participé à cette réunion technique, dont le compte rendu, qui comprend un document de travail établi par la Division de la population et intitulé «AIDS, mortality and population change», est disponible sur support papier et sur l'Internet.

22. La réunion technique avait deux grandes raisons d'être. La première était d'examiner les résultats, les méthodes d'estimation, les données et les hypothèses relatives au taux d'infection par le VIH, à l'évolution de ce taux et à son impact démographique. La deuxième était de faire le point des connaissances sur les facteurs liés à l'épidémiologie et à la démographie du sida et de faire des recommandations concernant les méthodes, les possibilités de partage des données et les futurs besoins de la recherche afin d'affiner les prochaines estimations et projections.

23. Les participants ont fait un certain nombre de recommandations concernant l'action future. Les experts ont notamment estimé que, malgré le caractère assez approximatif des données, les pays devaient continuer à essayer de faire des estimations de la prévalence du VIH et du sida et de son impact démographique, car ce sont ces informations qui aideront le pouvoir politique à mesurer l'ampleur du problème et à soutenir les mesures prises pour améliorer les programmes de prévention et de soins.

D. Sous-Comité des estimations et projections démographiques du Comité administratif de coordination

24. La vingtième session du Sous-Comité des estimations et projections démographiques du CAC s'est tenue au Siège de l'ONU à New York du 23 au 25 juin 1998. Lors de cette session, le Sous-Comité a fixé le calendrier de coordination et de diffusion des premières séries d'estimations et de projections démographiques et sectorielles établies par la Division de la population en collaboration avec les commissions régionales (estimations et projections démographiques), l'Organisation internationale du Travail (OIT) (estimations et projections de la main-d'oeuvre), la FAO (estimations et projections de la population agricole), l'UNESCO (estimations et projections de l'alphabétisme), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) (paramètres de mortalité des estimations et projections démographiques). Le Sous-Comité a également étudié les dispositions à prendre en vue de la coordination des séries d'estimations et de projections de l'an 2000.

III. Politiques démographiques et développement socioéconomique

A. Politiques démographiques

25. L'un des grands volets du programme de travail de 1998 consistait à traiter et à analyser les données de la huitième enquête des Nations Unies sur la population et le développement réalisée auprès des gouvernements. Mis à part ses objectifs habituels, cette enquête cherche à déterminer dans quelle mesure les politiques démographiques nationales tiennent réellement compte du programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. Un rapport préliminaire a été établi et l'on s'attache à obtenir les questionnaires manquants.

26. En ce qui concerne les politiques en matière d'avortement, on a diffusé une planche murale intitulée *World Abortion Policies, 1999* et la publication correspondante intitulée *Abortion Policies: An International Overview*, qui passe en revue les changements récemment apportés aux législations et politiques des pays développés et en développement concernant l'avortement. L'une et l'autre actualisent une étude antérieure réalisée en 1994.

27. Selon le rapport, la quasi-totalité des pays (97 %) autorisent l'avortement quand la vie de la femme est en danger. Le pourcentage de ceux qui l'autorisent pour d'autres raisons varie : 63 % l'autorisent quand la santé physique de la femme est en danger; 51 % quand sa santé mentale est en danger; 43 % quand la grossesse résulte d'un viol ou d'un inceste; 42 % quand on a des raisons de penser que le foetus ne peut se développer normalement; 31 % pour des raisons économiques ou sociales; et 25 % sur simple demande.

28. En 1998, un ouvrage intitulé *National Population Policies*, qui donne un aperçu général des tendances des politiques démographiques de 190 pays, a été révisé et achevé. Il contient des fiches récapitulant l'évolution de ces politiques de 1976 à 1996, pays par pays, ainsi qu'un chapitre de synthèse décrivant et analysant leurs tendances actuelles aux niveaux régional et mondial.

29. On s'aperçoit ainsi qu'au cours des 20 dernières années, les pays qui jugent le taux d'accroissement naturel et le taux de fécondité de leur population trop élevés sont devenus nettement plus nombreux et que la plupart ont adopté des politiques visant à faire baisser le taux de fécondité. Ils s'inquiètent en particulier de la forte fécondité des adolescentes et sont nombreux à appliquer des politiques visant à la faire baisser. En dépit des progrès considérables qui ont été accomplis dans la lutte contre la morbidité et la mortalité, le pourcentage de pays qui jugent leur taux de mortalité inacceptable a très peu diminué. Dans les pays en développement, la survie des nourrissons et des enfants en bas âge et la mortalité maternelle sont les principaux sujets de préoccupation. Les gouvernements se préoccupent toujours vivement de la répartition de la population, en particulier ceux des pays en développement, et s'inquiètent beaucoup plus qu'auparavant de l'importance et des conséquences de l'immigration, en particulier ceux des pays développés.

30. La sixième édition de la base de données sur les politiques démographiques intitulée *Global Population Policy Database, 1997* (GRIPP : 1998)[5] a été achevée en 1998 ainsi que la disquette et la documentation qui l'accompagnent. En outre, une base de données sur les politiques démographiques, qui doit permettre à ses utilisateurs d'entrer des données, d'effectuer des recherches et de se servir des tabulations, est en cours de réalisation.

B. Population et développement

31. En ce qui concerne le vieillissement de la population et ses conséquences, la Division a prévu de publier une planche murale sur le vieillissement de la population mondiale en 1999, proclamée Année internationale des personnes âgées. Cette planche contient de nouvelles données statistiques sur le vieillissement et les personnes âgées qui sont tirées de la *Révision des estimations et projections démographiques, 1998* et, notamment, des estimations de l'espérance de vie à l'âge de 60 ans qui n'ont pas encore été publiées. Elle contient aussi des informations sur la situation de famille des personnes âgées, le pourcentage de celles qui travaillent et l'âge obligatoire de départ à la retraite, qui proviennent d'autres entités de l'ONU et de sources extérieures. Un grand nombre de statistiques sont ventilées par sexe.

32. Selon l'estimation des taux de mortalité pour la période 1995-2000, les personnes de plus de 60 ans peuvent espérer vivre encore 18 à 20 ans pour les femmes, 17 ans pour les hommes. Pour les deux sexes, il y a un écart de trois ans entre l'espérance de vie à l'âge de 60 ans dans les pays développés et l'espérance de vie au même âge dans les pays en développement. En chiffres absolus, cet écart entre ces deux catégories de pays est beaucoup moins important que celui concernant l'espérance de vie à la naissance, qui est de presque 12 ans.

33. Pour ce qui est de la situation de famille, on observe de très importantes différences entre les deux sexes. En moyenne, 21 % des hommes de 60 ans ou plus sont célibataires (parce qu'ils sont veufs, séparés de leur épouse ou ne se sont jamais mariés), contre 57 % pour les femmes, ce qui tient essentiellement au fait qu'elles vivent plus longtemps que les hommes et sont généralement plus jeunes que leurs époux, qui vivent moins longtemps qu'elles en moyenne.

34. Un rapport intitulé *Charting the Progress of Populations*, qui a été diffusé comme document de travail, sera révisé pour être publié. Il tient compte des activités menées par la Division pour contribuer à assurer la bonne coordination, à l'échelle du système, du suivi des conférences mondiales tenues récemment, dont la Conférence internationale sur la population et le développement. En 1997, la Division a publié une planche murale sur les services sociaux de base pour tous, à titre de contribution aux travaux de l'Équipe spéciale du CAC chargée de la question. Cette planche murale regroupe les principaux indicateurs quantitatifs des progrès accomplis vers les objectifs adoptés par les conférences mondiales. Consciente qu'il est souhaitable que les données concernant ces indicateurs soient aisément compréhensibles et concises, la Division a établi un nouveau rapport qui contient des graphiques et des tableaux faisant état des 12 indicateurs socioéconomiques les plus utiles pour déterminer dans quelle mesure les objectifs des conférences mondiales ont été atteints. La Division a bénéficié de l'aide active d'autres unités administratives et de plusieurs institutions spécialisées pour établir ce rapport.

35. Dans la plupart des domaines couverts par ces 12 indicateurs, d'importants progrès ont été réalisés un peu partout dans le monde au cours des dernières décennies. Ainsi, le taux d'accroissement de la population mondiale a décliné sensiblement depuis les années 60, où il a atteint son apogée. Des progrès substantiels ont été réalisés dans la lutte contre les maladies infantiles les plus communes et de plus en plus d'enfants sont systématiquement vaccinés contre les maladies les plus graves. L'augmentation de l'espérance de vie à la naissance au cours des 50 dernières années, aussi bien dans les pays en développement que dans les pays développés, représente une remarquable avancée sociale et démographique. Enfin, le nombre absolu d'adultes analphabètes dans le monde est en baisse depuis le début des années 90 et l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement s'est beaucoup amélioré au cours des années 80.

36. En revanche, comme en témoignent les écarts entre pays et entre régions, tous ces progrès sont très inégaux. Ainsi, si certains pays ont déjà dépassé la plupart des objectifs fixés par les conférences mondiales, d'autres doivent encore faire de gros progrès. De même, si certains pays ou certaines régions obtiennent de très bons résultats dans un domaine, ils en obtiennent de médiocres dans d'autres. La plupart des pays d'Afrique sont encore loin d'avoir atteint les objectifs fixés. Les pays d'Asie et d'Océanie en sont moins éloignés mais tendent à présenter entre eux des écarts plus importants que ceux qui séparent les pays des autres grandes régions et leurs progrès sont inégaux d'un indicateur à l'autre. Ainsi, les progrès qu'ils ont accomplis sont substantiels concernant l'accès aux soins de santé, par exemple, mais restent très insuffisants dans d'autres domaines tels que l'assainissement et la malnutrition infantile. Parmi les pays les moins développés, ce sont les pays d'Amérique latine et des Caraïbes qui se sont le plus rapprochés des objectifs des conférences, selon la plupart des 12 indicateurs. Leurs résultats en matière d'éducation sont particulièrement remarquables.

37. La révision de la base de données sur la population, les ressources, l'environnement et le développement (PRED) se poursuit. La nouvelle version de cette base de données rassemblera certains des indicateurs qui serviront à effectuer la prochaine révision des estimations et projections démographiques et autres données pour 1998 établies par la Division, ainsi que des indicateurs économiques, sociaux et environnementaux utilisés dans d'autres unités administratives de l'ONU et d'autres organisations internationales.

IV. Suivi, examen, évaluation, coordination et diffusion de l'information démographique

A. Suivi des tendances et politiques démographiques

38. En 1998, la Division de la population a achevé la quatrième édition annuelle du *World Population Monitoring Report.* L'édition 1999 de ce rapport porte essentiellement sur l'accroissement, la structure et la répartition de la population, conformément à la décision prise par le Conseil économique et social dans sa résolution 1995/55. Conformément à cette même résolution, le rapport complet (ESA/WP/147) est accompagné d'un rapport abrégé (E/CN.9/1999/2).

39. Le rapport traite de questions très diverses telles que l'accroissement de la population et ses variables, l'évolution de la structure de la population par âge, la répartition de la population, l'urbanisation et les migrations internes, l'accroissement de la population, la croissance économique, la pauvreté, la sécurité alimentaire et l'environnement, et passe en revue les politiques démographiques que les pays ont adoptées pour résoudre leurs problèmes démographiques et économiques. Il sera révisé et publié, ainsi que le rapport abrégé, en fonction des observations formulées à la trente-deuxième session de la Commission de la population et du développement et de celles formulées par les chercheurs.

40. Le rapport met en évidence les bouleversements démographiques qui se sont produits ces 25 dernières années, c'est-à-dire depuis la tenue, à Bucarest, de la Conférence mondiale sur la population de 1974. Dans cet intervalle, en effet, si la population mondiale est passée de 4 milliards à près de 6 milliards, son taux d'accroissement a été ramené de près de 2 % par an pendant la période 1970-1975 à 1,3 %, le nombre moyen d'enfants par famille a baissé de 4,5 à 2,7 et l'espérance de vie à la naissance est passée de 56 ans à 65 ans. En outre, le pourcentage de la population mondiale qui est urbanisée est passé de 36 % à 47 %, le nombre de mégapoles de plus de 10 millions d'habitants de 5 à 18 et celui des personnes qui ont émigré à plus de 125 millions. Cependant, si cette transition démographique s'achève ou est en train de se faire en 1998 dans presque tous les pays, elle ne s'est pas amorcée en même temps et ne s'effectue pas au même rythme et, dans certaines régions ou certains pays, on observe certains reculs – le sida et d'autres maladies nouvelles dans certains cas, et des dysfonctionnements économiques et politiques, dans d'autres, ayant partiellement annulé les progrès accomplis en matière de santé et de mortalité.

41. Le rapport se termine par l'examen des éléments d'information les plus récents concernant l'interdépendance entre accroissement de la population et croissance économique, pauvreté, sécurité alimentaire et environnement. Observant que la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et la conservation de l'environnement sont intimement liées aux changements démographiques, économiques et politiques, il conclut que les variables démographiques sont un élément important à prendre en considération lorsqu'il s'agit de favoriser le développement économique et social, d'éliminer la pauvreté et d'assurer la préservation de l'environnement à long terme.

B. Examen et évaluation de la mise en oeuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement

42. La Division de la population a été chargée de procéder à l'examen et à l'évaluation des progrès réalisés dans la

poursuite des buts et objectifs du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. Les conclusions du premier examen quinquennal ont été présentées dans deux documents, à savoir le rapport intégral qui a été distribué en tant que document de travail (ESA/P/WP.148) et ses conclusions, qui sont présentées sous forme d'un rapport abrégé à la Commission de la population et du développement (E/CN.9/1999/PC/2). Les deux rapports permettent de se faire une idée d'ensemble de la mise en oeuvre du Programme d'action – en ce qui concerne spécialement l'accroissement, la structure et la répartition de la population, les droits et la santé en matière de reproduction, la santé et la mortalité, les migrations internationales et le développement – ainsi que, selon le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), des programmes en matière de population et des ressources qui y sont consacrées. Leurs conclusions seront examinées à la trente-deuxième session de la Commission agissant en tant que comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'examen et à l'évaluation d'ensemble de la mise en oeuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement.

43. L'une des conclusions de cet examen est que si des progrès ont été réalisés, ils sont inégaux et il reste encore beaucoup à faire. Le rapport rappelle à nouveau que la détermination des gouvernements et l'ordre de leurs priorités conditionnent le succès de la mise en oeuvre du Programme d'action. Sa version abrégée et le rapport du Forum international pour l'examen opérationnel sur l'évaluation de la mise en oeuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (E/CN.9/1999/PC/3) contiennent des informations qui ont été reprises dans le rapport que le Secrétaire général a présenté à l'Assemblée générale réunie en session extraordinaire (E/CN.9/1999/PC/4).

C. Diffusion d'informations et publication des résultats de recherches démographiques

44. La Division de la population continue de publier les résultats de ses recherches sous différentes formes pour répondre à la demande d'un public très varié et les diffuse largement auprès des gouvernements, d'organisations nationales et internationales, d'établissements de recherche et d'enseignement, de planificateurs, de chercheurs et d'enseignants oeuvrant dans les domaines économique et social et du grand public. Elle continue aussi à créer et à mettre à jour des bases de données et des logiciels disponibles sur bandes magnétiques et disquettes. En 1998, elle a établi un catalogue à jour des ouvrages qu'elle a publiés de 1996 à 1998 ainsi qu'une liste des documents écrits et autres qu'elle a publiés en cours d'année, qui est jointe en annexe au présent rapport.

45. La Division continue à répondre aux nombreuses demandes d'informations démographiques que lui adressent des organismes des Nations Unies, des établissements de recherche et des spécialistes et à communiquer des informations de référence à des conférences internationales et aux réunions de groupes interorganisations et d'associations professionnelles auxquelles elle participe régulièrement. Les informations qu'elle diffuse figurent en bonne place dans un certain nombre de publications et de rapports établis par d'autres organes des Nations Unies et des conférences et réunions internationales.

46. En 1998, le Réseau mondial d'information en matière de population (POPIN), qui est financé par le FNUAP, a continué à promouvoir l'utilisation d'Internet et de disques compacts pour diffuser des informations démographiques dans le monde. Il s'intéresse tout particulièrement au renforcement des capacités en matière d'information et à la création de sites Internet de diffusion de «publications» démographiques dans les pays en développement. Au cours de l'année écoulée, il a créé des sites Internet au Bénin, en Égypte, au Kenya, en Lettonie, en Pologne, en Malaisie, en Bulgarie et en République tchèque. Il a aussi créé des pages d'accueil pour le POPIN Europe, installé dans les locaux du Groupe des activités relatives à la population de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, ainsi que pour chacune des 177 associations de planification familiale qui sont affiliées à la Fédération internationale pour le planning familial.

47. On peut désormais consulter des documents sur les sites Internet de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et du Groupe des activités relatives à la population de la Commission économique pour l'Europe. On devrait aussi pouvoir le faire prochainement sur les sites Internet de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et de la Commission économique pour l'Afrique (CEA).

48. Par l'intermédiaire du POPIN, la Division se sert aussi d'Internet comme d'un «cyberespace» pour promouvoir des initiatives communes interrégionales telles que le *Worldwide Directory of Population Institutions* (*Répertoire mondial des institutions démographiques*). Dans les pays ou régions où le réseau n'est pas encore disponible ou aisément accessible, une version CD-ROM du site POPIN et du *Répertoire* a été publiée en mars puis en décembre 1998. Une autre initiative

commune, la publication d'un glossaire des termes concernant la démographie et la santé de la procréation a été lancée en novembre 1998 en coopération avec les commissions régionales, la Division et plusieurs organisations non gouvernementales. Ce dictionnaire se compose des termes démographiques et définitions figurant dans le guide trilingue (anglais, espagnol et français) des *mots clefs* de la POPLINE, qui est la plus grande base de données bibliographiques du monde en matière de démographie puisqu'elle rassemble plus de 200 000 documents et extraits.

49. Dans le domaine du renforcement des capacités, un atelier de formation à Internet a été organisé par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et le Centre latino-américain de démographie (CELADE) à l'intention des membres du POPIN d'Amérique latine, (IPALCA). Cet atelier, qui était coparrainé par la Division, a permis de créer 12 nouveaux sites multipages Internet à l'intention des établissements démographiques de la région de la CEPALC qui sont reliés au serveur de l'Université du Costa Rica.

V. Coopération technique

50. En 1998, la Division de la population a fourni des services d'assistance technique dans les domaines suivants : formation en matière de population et de développement, analyse et recherche sur les données socioéconomiques et démographiques des recensements, des enquêtes et des registres d'état civil, politique démographique et population et développement.

51. En 1998, le Conseiller interrégional en matière de population et les deux spécialistes des services d'appui technique se sont rendus en mission dans plusieurs pays, notamment a) en Turquie, où ils ont aidé l'Institut d'études démographiques de Haceteppe à examiner et à mettre à jour son programme d'études de la démographie et du développement; b) au Belize, où ils ont participé à l'établissement et à l'examen d'un projet de document concernant la politique démographique; c) au Honduras, où ils ont aidé l'Université nationale autonome à établir le programme de sa maîtrise de démographie sociale; et d) au Honduras, où ils ont participé à l'examen à moyen terme du programme du Honduras en matière de population. Enfin, ils ont fourni un appui de fond aux huit équipes d'appui aux pays du FNUAP et à des projets nationaux et établi deux documents concernant la santé en matière de reproduction et la mortalité.

Notes

[1] Voir *Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 5-13 septembre 1994* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.95.XIII.18).

[2] *Population Studies* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.99.XIII.21).

[3] ONU, à paraître.

[4] *Études statistiques*, No 58, Rev.1 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.98.XVII.14).

[5] Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.98.XIII.11.

Annexe

Publications, actes de réunions de groupes d'experts et autres documents produits par la Division de la population en 1998

Études (en anglais seulement)

Adolescent Reproductive Behaviour: regional variations and global perspectives. ESA/P/WP.144.

Charting the progress of populations. ESA/P/WP.149.

Health and Mortality: A concise Report. ST/ESA/SER.A/172. Numéro de vente : E.99.XIII.2.

Population Distribution and Migration. Proceeding of the United Nations Expert Groupe Meeting on Population Distribution and Migration, Santa Cruz (Bolivie), 18-22 janvier 1993. ST/ESA/SER.R/133. Numéro de vente : E.98.XIII.12.

Population Policy Diskette Documentation, 1997. ST/ESA/SER.R/150. Numéro de vente : E.98.XIII.10.

Review and appraisal of the progress made in acheving the goals and objectives of the Programme of Action of the International Conference on Population and Development. ESA/P/WP.148.

The State matters: immigration control in developed countries. ESA/P/WP.146.

Too Young to Die: Genes or Gender? ST/ESA/SER.A/155. Numéro de vente : E.98.XIII.13.

World Population Monitoring 1997: International Migration and Development. ST/ESA/SER.A/169. Numéro de vente : E.98.XIII.4.

World Population Projections to 2150. ST/ESA/SER.A/173. Numéro de vente : E.98.XIII.14.

World Population Prospects: The 1996 Revision. ST/ESA/SER.A/167. Numéro de vente : E.98.XIII.5.

World Population Prospects: The 1998 Revision, Volume I: Comprehensive Tables. ST/ESA/SER.A/177. ESA/P/WP.150.

World Urbanization Prospects: The 1996 Revision. ST/ESA/SER.A/170. Numéro de vente : E.98.XIII.6.

Travaux de groupes d'experts

Réunion technique sur l'impact démographique du VIH/sida, New York, 10 novembre 1998.

Planches murales

World Contraceptive Use 1998 (L'utilisation des contraceptifs dans le monde). ST/ESA/SER.A/175. Numéro de vente : E.99.XIII.4.

World Population 1998 (La population mondiale, 1998). ST/ESA/SER.A/176. Numéro de vente : E.99.XIII.6.

World Abortion Policies 1999 (Les politiques en matière d'avortement dans le monde, 1999). ST/ESA/SER.A/178. Numéro de vente : E.99.XIII.5.

Bases de données

Global Population Policy Database, 1997 (Base de données sur les politiques en matière de population dans le monde, 1997). ST/ESA/SER.R/149. Numéro de vente : E.98.XIII.11.

World Population 1950-2050 (Population mondiale 1950-2050) (révision de 1998).

Annual Populations 1950-2050 (Effectifs annuels de population 1950-2050) (révision de 1998).

Demographic Indicators 1950-2050 (Indicateurs démographiques 1950-2050) (révision de 1998).

Sex and Age Quinquennial 1950-2050 (Composition de la population par sexe et cohorte (1950-2050) (révision de 1998).

Sex and Age Annual 1950-2050 (Composition annuelle de la population par sexe et par âge 1950-2050) (révision de 1998).

Age Patterns of Fertility 1995-2050 (La pyramide des âges de la fécondité 1995-2050) (révision de 1998).

Publications périodiques

Population Newsletter, Nos 65 et 66. Cette publication, qui paraît tous les deux ans, diffuse auprès d'un large public des renseignements sur les activités de la Division de la population, les décisions prises par les organes délibérants compétents, les réunions sur la population et les questions connexes organisées par la Division de la population et d'autres entités du système des Nations Unies, ainsi que sur les publications récentes ou à paraître de la Division.